

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 6

Artikel: Au profit des villes du Burkina Faso

Autor: Mathey, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX CONTENEURS DE MATÉRIEL «USAGÉ» DE LA PCI

Au profit des villes du Burkina Faso

C'est sous le patronage de l'OIPC et au titre de la coopération que la ville de Genève a fait don de matériel de la protection civile. Pour s'assurer de la bonne utilisation et de l'entretien de ce matériel, le Service d'assistance et de protection de la population (SAPP) de la ville enverra aussi deux instructeurs sur place pendant une semaine.

RENÉ MATHEY

Ambiance fébrile mais joyeuse, l'autre jour, du côté de la SIP. En effet, le SAPP charge des motopompes, des compresseurs, échelles, planches de sauvetage, etc., dans deux immenses conteneurs. Tout ce matériel soigneusement répertorié est destiné à apporter de l'aide à la protection civile et aux sapeurs-pompiers de villes du Burkina Faso. Il y a même, pour les besoins d'un hôpital, un ordinateur et du matériel sanitaire, don de l'armée. Le tout pour une valeur de quelque 300 000 francs. Le destinataire final prenant en charge les frais de transport.

Tout a commencé lors d'une conversation entre André Hediger et des représentants de la PCI, alors en cours à Richelien. Alerté, Jean-Charles Dédo, par l'intermédiaire de l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), a fait une enquête sur les besoins «concrets». Quelque temps plus tard, la PCI du Burkina Faso adressait un dossier complet à l'OIPC, exprimant les besoins des villes et des régions, un organigramme de fonctionnement, la zone des dangers, etc. Le dossier a été analysé par les spécialistes du SAPP de la ville de Genève et le matériel a pu être réuni.

Pour finaliser la demande, l'OIPC a alors passé un contrat de donation entre la ville de



Jean-Charles Dédo (à gauche) contrôle le matériel.

Le dernier compresseur est chargé.

Genève et les acquéreurs. Ce contrat précise, entre autres, les modalités d'utilisation du matériel, ainsi qu'un droit de contrôle sur le matériel remis. Ce droit sera exercé lors des tournées qu'effectue l'OIPC auprès des pays membres.

Pour Jean-Charles Dédo, cette manière de faire est peut-être lourde, administrativement,

mais c'est la seule façon de faire qui permet de s'assurer du bien-fondé de la demande. Pour les donateurs, c'est aussi le seul moyen de garantir que le matériel sera bel et bien utilisé. Mais ce n'est pas tout. Du côté du SAPP, la condition d'une bonne utilisation passe par la formation. Ainsi, Daniel Varetz et André Vidal s'envoleront pour le Burkina Faso, afin de former les cadres à l'utilisation et à l'entretien, notamment des engins. Le budget nécessaire (sauf l'hébergement et la nourriture) sera pris en charge par la ville de Genève.

Ce genre d'initiative est intéressante et concrétise la vocation humanitaire de la protection civile et des sapeurs-pompiers. Jusqu'à ce jour, quelques initiatives ont déjà été réalisées par des organismes suisses (dont Zurich), mais c'est la première à laquelle l'OIPC apporte une véritable caution. A l'heure où la PCI, les sapeurs-pompiers et l'armée vivent une restructuration, des tonnes de matériel dorment (à grands frais) dans divers arsenaux du pays. Ce matériel, largement amorti, permettrait de venir en aide à des structures organisées qui peinent à réunir les fonds nécessaires à acquérir «l'indispensable». Que ce soit des «défavorisés» situés au Nord comme au Sud. □

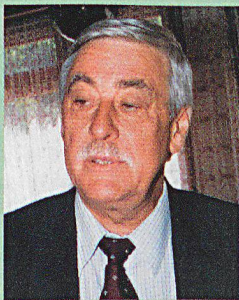
Un appel pressant

Pour André Hediger, conseiller administratif de la ville de Genève et président de l'Association mondiale des villes, cette aide apportée aux villes du Burkina Faso devrait être amplifiée. Même si pour Genève ce n'est pas la première opération du genre, au titre de la coopération entre villes des pays défavorisés. On peut, par exemple, citer l'aide apportée aux pompiers de Conakry, celle plus récente d'Alger lors des inondations qui ont touché cette ville.

Beaucoup de villes suisses possèdent du matériel dont elles ne savent que faire. Mais il n'est pas toujours facile d'en faire don sans être certain de l'utilisation qui en sera faite. Raison pour laquelle l'OIPC a mis en place une systématique et une organisation capable de gérer les relations entre donateurs et utilisateurs. Qu'il s'agisse d'une seule motopompe ou d'un don plus conséquent en nombre.

Pour toutes questions, l'OIPC se tient à votre entière disposition:

Jean-Charles Dédo, téléphone 022 879 69 69, e-mail: jch.dedo@bluewin.ch, site de l'OIPC: www.icdo.org



rm